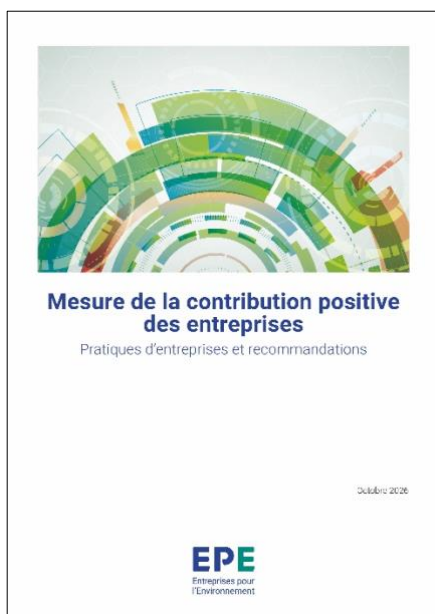


MESURER LA CONTRIBUTION POSITIVE DES ENTREPRISES

Un levier stratégique pour accélérer la transition et redonner du sens aux projets d'entreprise



Le rapport « *Mesure de la contribution positive des entreprises – Pratiques d'entreprises et recommandations* », publié par l'association française des Entreprises pour l'Environnement (EPE), met en lumière une conviction partagée par de nombreuses entreprises : démontrer les bénéfices apportés aux parties prenantes et à son écosystème constitue désormais un enjeu stratégique pour orienter les investissements, et ainsi accélérer le déploiement des solutions pour la transition écologique.

Mesurer les impacts positifs pour faire de la contribution positive un moteur de compétitivité

Longtemps évaluée principalement à travers ses résultats financiers, la performance d'une entreprise est aujourd'hui appréhendée de manière plus large. Les investisseurs, les régulateurs, les clients et les collaborateurs attendent désormais des entreprises qu'elles démontrent non seulement la réduction de leurs impacts négatifs, mais aussi leur capacité à générer des bénéfices sociaux et environnementaux tangibles.

Dans ce contexte, la mesure de la contribution positive devient un outil d'aide à la décision permettant d'identifier les activités créatrices de valeur durable, d'orienter les capitaux vers les solutions les plus pertinentes et de mieux piloter les stratégies de transformation.

Pourquoi mesurer les impacts positifs ?

Identifier les bénéfices tangibles des solutions apportées par les entreprises, c'est :

- **accompagner** leur déploiement
- **réconcilier** environnement et stratégie d'entreprise
- **répondre** aux attentes des parties prenantes vis-à-vis du rôle des entreprises
- **adapter** les pratiques de l'entreprise à l'évolution des référentiels et cadres d'évaluation

Estelle Brachlianoff, Présidente d'EPE et Directrice générale de Veolia rappelle « *Nos outils mesurent de mieux en mieux ce que les entreprises doivent réduire ; ils rendent encore imparfaitement compte de ce qu'elles contribuent à améliorer. Mesurer la contribution positive, ce n'est pas enrichir le reporting. C'est décider de ce que nous voulons mieux reconnaître, mieux financer et mieux développer. C'est donner aux solutions les moyens de devenir accessibles et largement déployées.* ».

Des pratiques déjà déployées dans les grands groupes

Le rapport s'appuie sur plus de vingt pratiques mises en œuvre par des grandes entreprises membres de l'association et issues de secteurs variés : industrie, énergie, finance, transport ou services. Certaines évaluent les émissions de CO₂ évitées, ou la part de leur chiffre d'affaires alignée avec les objectifs de transition écologique, d'autres mesurent les bénéfices économiques apportés aux territoires notamment à travers les emplois créés, la richesse produite ou les achats locaux, tandis que certaines évaluent les impacts positifs de leurs portefeuilles de produits et services à l'aide d'indicateurs dédiés ou de la part de revenus associée à des solutions durables.

Six recommandations pour renforcer la crédibilité des démarches

Le rapport souligne que la mesure de la contribution positive ne peut être dissociée de la prise en compte des impacts négatifs. Il insiste également sur la nécessité de développer des approches robustes, transparentes et adaptées aux réalités de chaque entreprise. Il propose **Six principes clés pour structurer des démarches robustes et crédibles** :

1. **Hiérarchiser** les finalités de la mesure
2. **Définir le positif et agréger** les différents types d'impact avec précaution
3. **Intégrer** les outils de mesure aux processus de décision
4. **Communiquer** de manière proportionnée et rigoureuse
5. **Faire vivre** la notion de contribution positive dans le dialogue avec les parties prenantes
6. **Garantir** la transparence et l'humilité méthodologique

Ces recommandations visent à renforcer la confiance dans les démarches entreprises tout en garantissant la robustesse des méthodes et outils ainsi qu'en ouvrant le dialogue avec les parties prenantes.

« Pour les membres d'EPE, la mesure de la contribution positive représente une opportunité économique majeure pour réconcilier stratégie d'entreprise, transition écologique et création de valeur. À mesure que les référentiels se consolident et que les attentes des marchés évoluent, les entreprises qui seront capables d'objectiver leurs contributions positives seront mieux armées pour attirer les investissements, développer leurs activités et participer à la transformation durable de l'économie. » résume David Laurent, Délégué général adjoint EPE, coordinateur et rédacteur du rapport.

Téléchargez la publication complète : <https://epe-asso.org/publications/mesure-contribution-positive-des-entreprises/>

À PROPOS D'EPE

L'association française des Entreprises pour l'Environnement (EPE), créée en 1992, rassemble une soixantaine de grandes entreprises françaises et internationales de tous les secteurs de l'économie, engagées dans la transition écologique. Sa raison d'être, une seule planète et un monde prospère, résume la volonté de ses membres de conduire leur propre transition écologique et celle de la société et de construire, ensemble et avec leurs parties prenantes, un développement économique compatible avec les limites de la planète et socialement accepté, voire désiré. L'association est le partenaire français du WBCSD.

LES ENTREPRISES MEMBRES

ACCENTURE, Groupe ADP, AIR FRANCE, AIR LIQUIDE, ALIXPARTNERS, APAVE, ARKEMA, AXA, BIC Briquets, BNP PARIBAS, BOSTON CONSULTING GROUP, Groupe BPCE / NATIXIS, Groupe CAISSE DES DÉPÔTS, CAPGEMINI, Groupe CARSO, CMA CGM, CRÉDIT AGRICOLE / AMUNDI, CRÉDIT MUTUEL, DELOITTE, DIOT-SIACI, EDF, ENGIE, ERM France, FORVIA, HERMÈS, HOLCIM FRANCE, ILIAD, INVIVO, KERING, LVMH, MARSH France, MERIDIAM, MICHELIN, NEXITY, OPMOBILITY, PAPREC, PRIMAGAZ, RENAULT Group, REXEL, ROQUETTE, RTE France, SAINT-GOBAIN, SANOFI, SCHNEIDER ELECTRIC, Groupe SEB, SÉCHÉ ENVIRONNEMENT, SNCF, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, SOLVAY France, SOPRA STERIA, SUEZ, TECHNIP ENERGIES, TIKEHAU CAPITAL, TOTALENERGIES, VEOLIA, VESUVIUS, VINCI, WAVESTONE

www.epe-asso.org